

Saint-Amour Bellevue

Bulletin Municipal • 2014

**SAINT
AMOUR**

fête
des
crus
du Beaujolais

25 - 26 AVRIL
2 0 1 5

*le Vin
l'Art
et l'Amour*



Saint - Amour
Régnié
Moulin - à - Vent
Morgon
Juliéas
Fleurie
Chiroubles
Chénas
Côte - de - Brouilly
Brouilly

www.fetedescrus-beaujolais.com

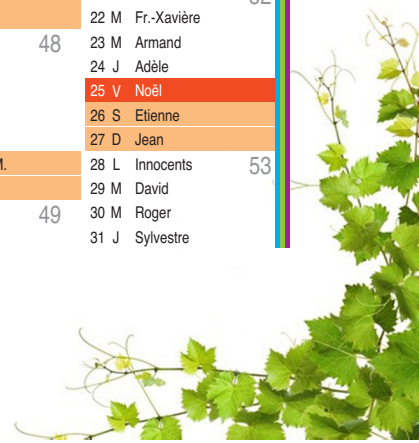
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
Ne pas jeter sur la voie publique - création manacrea 04.74.04.10.86

Calendrier 2015

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 J Jour de l'An	1 D Ella	1 D Aubin	1 M Hugues	1 V Fête du Travail	1 L Justin 23
2 V Basile	2 L Présentation 06	2 L Charles le B. 10	2 J Sandrine	2 S Boris	2 M Blandine
3 S Geneviève	3 M Blaise	3 M Guénolé	3 V Richard	3 D Phil., Jacq.	3 M Kévin
4 D Odilon	4 M Véronique	4 M Casimir	4 S Isidore	4 L Sylvain 19	4 J Clotilde
5 L Edouard 02	5 J Agathe	5 J Olive	5 D Pâques	5 M Judith	5 V Igor
6 M Epiphanie	6 V Gaston	6 V Colette	6 L Lundi de Pâques 15	6 M Prudence	6 S Norbert
7 M Raymond	7 S Eugénie	7 S Félicité	7 M J.-B. de la S.	7 J Gisèle	7 D Gilbert
8 J Lucien	8 D Jacqueline	8 D Jean de Dieu	8 M Julie	8 V Victoire 1945	8 L Médard 24
9 V Alix	9 L Apolline 07	9 L Françoise 11	9 J Gautier	9 S Pacôme	9 M Diane
10 S Guillaume	10 M Arnaud	10 M Vivien	10 V Fulbert	10 D Solange	10 M Landry
11 D Paulin	11 M N.-D. Lourdes	11 M Rosine	11 S Stanislas	11 L Estelle 20	11 J Barnabé
12 L Tatiana 03	12 J Félix	12 J Justine	12 D Jules	12 M Achille	12 V Guy
13 M Yvette	13 V Béatrice	13 V Rodrigue	13 L Ida 16	13 M Rolande	13 S Antoine de P.
14 M Nina	14 S Valentin	14 S Mathilde	14 M Maxime	14 J Ascension	14 D Elisée
15 J Rémi	15 D Claude	15 D Louise	15 M Paterne	15 V Denise	15 L Germaine 25
16 V Marcel	16 L Julienne 08	16 L Bénédicte 12	16 J Benoît-Joseph	16 S Honoré	16 M Aurélien
17 S Roseline	17 M Alexis	17 M Patrice	17 V Anicet	17 D Pascal	17 M Hervé
18 D Prisca	18 M Bernadette	18 M Cyrille	18 S Parfait	18 L Éric 21	18 J Léonce
19 L Marius 04	19 J Gabin	19 J Joseph	19 D Emma	19 M Yves	19 V Roumald
20 M Sébastien	20 V Aimée	20 V Alessandra	20 L Odette 17	20 M Bernardin	20 S Silvère
21 M Agnès	21 S P. Damien	21 S Clémence	21 M Anselme	21 J Constantin	21 D Rodolphe
22 J Vincent	22 D Isabelle	22 D Léa	22 M Alexandre	22 V Emile	22 L Alban 26
23 V Barnard	23 L Lazare 09	23 L Victorien 13	23 J Georges	23 S Didier	23 M Audrey
24 S Fr. de Sales	24 M Modeste	24 M Cath. de Suède	24 V Fidèle	24 D Pentecôte	24 M Jean-Baptiste
25 D Conv. S. Paul	25 M Roméo	25 M Humbert	25 S Marc	25 L Lundi de Pentecôte 22	25 J Prosper
26 L Paule 05	26 J Nestor	26 J Larissa	26 D Alida	26 M Bérenger	26 V Anthelme
27 M Angèle	27 V Honorine	27 V Habib	27 L Zita 18	27 M Augustin	27 S Fernand
28 M Th. d'Aquin, Maureen	28 S Romain	28 S Gontran	28 M Jour du Souv.	28 J Germain	28 D Irénée
29 J Gildas		29 D Gwladys	29 M Cath. de St.	29 V Aymar	29 L Pierre, Paul 27
30 V Martine		30 L Amédée 14	30 J Robert	30 S Ferdinand	30 M Martial
31 S Marcelle		31 M Benjamin		31 D Visitation	

ZONE A ZONE B ZONE C

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 M Thierry	1 S Alphonse	1 M Gilles	1 J Thér. de l'E.	1 D Toussaint	1 M Florence
2 J Martinien	2 D Julien-Eym.	2 M Ingrid	2 V Léger	2 L Défunts 45	2 M Viviane
3 V Thomas	3 L Lydie 32	3 J Grégoire	3 S Gérard	3 M Hubert	3 J François-Xavier
4 S Florent	4 M Jean-Marie, Vianney	4 V Rosalie	4 D Fr. d'Assise	4 M Charles	4 V Barbara
5 D Antoine	5 M Abel	5 S Raïssa	5 L Fleur 41	5 J Sylvie	5 S Gérard
6 L Mariette 28	6 J Transfiguration	6 D Bertrand	6 M Bruno	6 V Bertille	6 D Nicolas
7 M Raoul	7 V Gaétan	7 L Reine 37	7 M Serge	7 S Carine	7 L Ambroise 50
8 M Thibault	8 S Dominique	8 M Nativité N.-D.	8 J Pélagie	8 D Geoffroy	8 M Imm. Conception
9 J Amandine	9 D Amour	9 M Alain	9 V Denis	9 L Théodore 46	9 M Guadalupe
10 V Ulrich	10 L Laurent 33	10 J Inès	10 S Ghislain	10 M Léon	10 J Romaric
11 S Benoît	11 M Claire	11 V Adelphe	11 D Firmin	11 M Armistice 1918	11 V Daniel
12 D Olivier	12 M Clarisse	12 S Apollinaire	12 L Wilfried 42	12 J Christian	12 S Jeanne F.C.
13 L Henri, Joël 29	13 J Hippolyte	13 D Aimé	13 M Géraud	13 V Brice	13 D Lucie
14 M Fête Nationale	14 V Evrard	14 L La Croix 38	14 M Juste	14 S Sidoine	14 L Odile 51
15 M Donald	15 S Assomption	15 M Roland	15 J Thér. d'Avila	15 D Albert	15 M Ninon
16 J N-D Mt-Carmel	16 D Arnel	16 M Edith	16 V Edwige	16 L Marguerite 47	16 M Alice
17 V Charlotte	17 L Hyacinthe 34	17 J Renaud	17 S Baudoin	17 M Elisabeth	17 J Gaël
18 S Frédéric	18 M Hélène	18 V Nadège	18 D Luc	18 M Aude	18 V Gatién
19 D Arsène	19 M Jean-Eudes	19 S Émilie	19 L René 43	19 J Tanguy	19 S Urbain
20 L Marina 30	20 J Bernard	20 D Davy	20 M Adeline	20 V Edmond	20 D Théophile
21 M Victor	21 V Christophe	21 L Matthieu 39	21 M Céline	21 S Prés. Marie	21 L Pierre Can. 52
22 M Marie-Mad.	22 S Fabrice	22 M Maurice	22 J Elodie	22 D Cécile	22 M Fr.-Xavière
23 J Brigitte	23 D Rose de L.	23 M Constant	23 V Jean de C.	23 L Christ Roi 48	23 M Armand
24 V Christine	24 L Barthélemy 35	24 J Thècle	24 S Florentin	24 M Flora	24 J Adèle
25 S Jacques	25 M Louis	25 V Hermann	25 D Crépin	25 M Cath. L.	25 V Noël
26 D Anne, Joach.	26 M Natacha	26 S Côte, Damien	26 L Dimitri 44	26 J Delphine	26 S Etienne
27 L Nathalie 31	27 J Monique	27 D Vinc. de P.	27 M Emeline	27 V Séverin	27 D Jean
28 M Samson	28 V Augustin	28 L Venceslas 40	28 M Simon, Jude	28 S Jacq. de la M.	28 L Innocents 53
29 M Marthe	29 S Sabine	29 M Michel	29 J Narcisse	29 D Saturnin	29 M David
30 J Juliette	30 D Fiacre	30 M Jérôme	30 V Bienvenue	30 L Avent 49	30 M Roger
31 V Ignace de L.	31 L Aristide 36		31 S Quentin		31 J Sylvestre



Sommaire

Mot du maire	pages 4-5
Liste des commissions et leurs compétences	page 6
Conseil Municipal Junior	page 7
Révision du Plan Local d'Urbanisme	page 8
Renseignements utiles	pages 9-10
Budget prévisionnel.....	page 11
Etat civil	page 11
Communauté de communes.....	pages 12 à 15
SIVOM de la Vallée de l'Arlois.....	pages 16 - 17
L'ADMR	page 18
Le Bocage	page 19
Agence postale communale	page 20
La régie de tourisme	page 20
Comité St-Vincent	page 21
Les Gloutons	page 22
Ecole maternelle et primaire	page 23 - 24
Sou des écoles.....	page 25
Club Bel Horizon	page 26
Informations paroissiales.....	page 27
Amicale des Anciens Combattants.....	page 27
Association d'entraide de Chainré Saint-Amour.....	page 28
Cru Saint-Amour.....	page 28
Caveau de St-Amour.....	page 29
Amicale des chasseurs de Saint-Amour.....	page 30
Comité des fêtes	page 30
Culture, Loisirs et Sports.....	page 31
Saint-Valentin à Saint-Amour	page 32
Gymnastique Danou.....	page 32
Comité de jumelage	page 33
Calendrier des manifestations.....	page 34



Le mot du maire

Chers Sanctamoriennes, chers Sanctamoriens,

Ma nouvelle équipe et moi-même avons pris nos fonctions en Mars 2014 à l'issue des élections municipales et je tiens à vous renouveler mes remerciements pour votre participation exceptionnelle ainsi que pour la confiance que vous nous avez accordée ; elle indique clairement votre intérêt pour la commune.

Forte de cet encouragement, mon équipe, formée d'adjoints et de conseillers, souhaite répondre au mieux aux besoins de notre village. Chacun apporte « sa pierre à l'édifice » dans une ambiance amicale, avec assiduité et efficacité. Je tiens à cette occasion à les en remercier.

Je vous invite à lire ce bulletin annuel, riche en informations, vous retrouverez les événements qui se sont déroulés au cours de l'année, les actions d'ores et déjà réalisées ainsi que les projets à venir.

Un village est attrayant lorsqu'il s'y produit de nombreux événements. Un village est vivant grâce aux associations gérées par des bénévoles qui ne comptent par leur temps ni leur dévouement.

Toute nouvelle bonne volonté sera donc la bienvenue pour maintenir ce dynamisme !

La fête des crus sera l'événement majeur de 2015, les 25 et 26 avril, elle nécessitera la participation de tous les habitants de ST AMOUR. Différentes commissions au sein du Cru organisent déjà ce beau projet avec enthousiasme, nombre d'entre vous sont déjà à l'œuvre, mais ils ont sérieusement besoin de renfort !

SAINT AMOUR sera « le cru du Beaujolais » mis à l'honneur. Des milliers de visiteurs du monde entier nous rendront visite : à ce titre je vous invite à être attentif à l'aspect extérieur de votre habitation, car il est important que ces invités repartent avec une image valorisée de notre village de la « Bourgogne du Soleil ».

Nos Actions en 2014 :

Nous avons mis un point d'honneur à finaliser les travaux en cours initiés par la précédente équipe.

• **Ecole maternelle :** Les travaux d'agrandissement de l'école primaire ont été gérés par ma nouvelle équipe et plus particulièrement par M. Douglas Wilson, architecte retraité, conseiller municipal en charge des bâtiments. Une salle de classe, une garderie et une salle de motricité permettent aux enseignantes et aux enfants d'évoluer dans un espace neuf, lumineux et approprié. Sa cantine, ravit les papilles de nos enfants.

Tous ces équipements contribuent à l'avenir de notre commune.

• **Mairie :** afin de permettre l'accessibilité à tous, le secrétariat de mairie est dorénavant installé au rez-de-chaussée. Christelle Mornet notre dévouée secrétaire, vous y accueille toujours avec la même disponibilité mais dans des conditions plus confortables pour toutes vos formalités.

Une inauguration est programmée, a priori, pour le vendredi 13 mars 2015 à 16 heures, vous serez tous conviés à découvrir nos nouveaux locaux.

• **Poste :** Nous avons réalisé des travaux d'entretien afin que Corinne Aujas, régisseur de la Poste et de la Régie du Tourisme, puisse encore mieux vous accueillir. Son professionnalisme fait que cette agence postale est classée « pilote » du département.



Le mot du maire

• **Urbanisme** : afin de permettre un développement démographique raisonné, de nouvelles constructions voient ou vont voir le jour prochainement. Saint Amour fort de son nom et de sa renommée est particulièrement prisé. Nous veillerons à encourager nos jeunes à rester et s'installer dans le village.

Il est important de conserver notre identité et notre cadre de vie, notamment notre viticulture et son célèbre vin « AOC » SAINT AMOUR, le P.LU (plan local d'urbanisme) en cours d'élaboration, devra répondre à toutes ces exigences, avec la collaboration de chacun.

• **Voirie** : Franck Coindard notre employé communal et le S.I.V.O.M, s'attachent, grâce à un travail régulier, à entretenir notre voirie qui, en raison des intempéries, est sans cesse à renouveler. Notre souci est de réparer en priorité les endroits à risque et endommagés, tout en entretenant nos routes, chemin communaux et bâtiments publics. La croix Carron va enfin trouver sa place.

• **CMJ** : Le conseil municipal junior, une de nos promesses de campagne, a vu le jour en octobre dernier. 12 jeunes nous ont rejoint et les idées fourmillent pour l'année 2015. Ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre et un téléthon a eu lieu le 6 décembre. Jeunes de 9 à 18 ans venez les rejoindre ! Vous êtes l'avenir de notre village !

2014 a été aussi une année de récompense pour nos deux restaurants « L'Auberge du Paradis et le 14 Février » qui ont reçu chacun leur « 1^{ère} étoile » au guide Michelin. Nous tenons à féliciter nos chefs et les encourageons à poursuivre cette découverte de l'art culinaire qui nous comble.

Nos projets pour 2015 :

Compte tenu des contraintes gouvernementales et la baisse significative des dotations, nous poursuivrons progressivement les engagements annoncés, tout en veillant à respecter nos limites budgétaires. De ce fait, nous ferons une pause dans l'investissement immobilier et nous nous concentrerons sur les infrastructures qui améliorent votre qualité de vie.

Des travaux d'entretien des bâtiments communaux seront réalisés au cours de l'année, par exemple : bassin de rétention d'eau à la Ville, remise en état des logements, du poids public, de l'accessibilité postale, du point d'apport volontaire de recyclage etc.

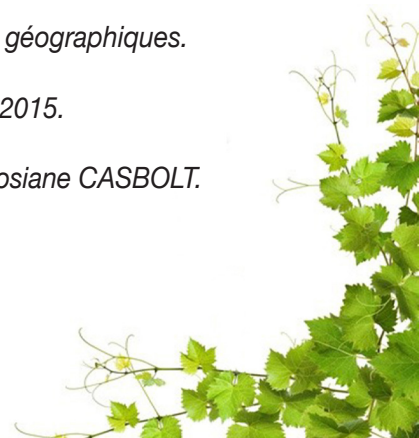
Nous allons bientôt vous proposer une convention «participation citoyenne - voisins vigilants» pour contribuer à la sécurité de tous.

Le site internet, vitrine pour la promotion de notre commune est en cours de refonte, en collaboration avec le Cru Saint Amour ; en alliant nos forces et nos idées c'est un véritable outil de communication incontournable que nous mettrons en ligne.

Tous ensemble, que 2015, malgré nos propres soucis, les souffrances du monde, soit malgré tout, une année pleine d'espoir et de projets pour chacun. Faisons en sorte que notre beau village rayonne bien au delà de ses limites géographiques.

Avec toute mon équipe, je vous présente mes vœux les plus sincères pour 2015.

Josiane CASBOLT.



Liste des commissions et leurs compétences



- **Délégués Communauté de Communes :**

Josiane Casbolt, Pierre-Yves Spay

- **Délégués SIVOM**

(Syndicat Intercommunal à vocation multiple) :

Josiane Casbolt, Sophie Desseigne, Jean-Yves Midey, Romain Spay

- **Délégués Syndicat des Eaux :**

Denis Cognard, Pascal Durand

- **SYDELS (Syndicat Départemental d'Energie de Saône-et-Loire) :**

Josiane Casbolt, Jean-Yves Midey, Denis Cognard

- **CCAS : (Centre Communal d'Action Sociale) :**

Josiane Casbolt, Sophie Desseigne, Catherine Canard, Denise Dassonville, Corinne Ducote

- **CCID : Commission des Impôts Directs :**

Josiane Casbolt, Sébastien Dufour, Denis Cognard, Douglas Wilson, Rachel Hamet Jean-Pierre Sgrillo, Marie-Claude Wilson

- **CAO : Commission d'Appel d'Offres :**

Josiane Casbolt, Pierre-Yves Spay, Jean-Yves Midey, Jean-Pierre Sgrillo

- **Finances :** Josiane Casbolt, Pierre-Yves Spay, Sébastien Dufour, Jean-Yves Midey, Sophie Desseigne

- **Bâtiments Publics / Salle des Fêtes :**

Josiane Casbolt, Sébastien DUFOUR, Denis COGNARD, Douglas WILSON, Rachel Hamet, Jean-Pierre SGRILLO, Marie-Claude Wilson

- **Discipline Communale :** Josiane Casbolt, Pierre-Yves Spay, Sébastien Dufour, Jean-Yves Midey, Sophie Desseigne

- **Ecole/Social/Conseil Communal des Jeunes :**

Sophie Desseigne, Catherine Canard, Denise Dassonville, Pascal Durand, Corinne Ducote

- **Voirie :** Josiane Casbolt, Sébastien Dufour, Jean-Yves Midey, Romain Spay, Pascal Durand

- **Environnement/ fleurissement :** Pierre-Yves Spay, Douglas Wilson, Rachel Hamet, Marie-Claude Wilson

- **Tourisme / Sports et Loisirs :** Pierre-Yves Spay, Sophie Desseigne, Catherine Canard, Rachel Hamet, Marie-Claude Wilson

- **Comité St Vincent/Jumelage/St Valentin :**

Pierre-Yves Spay, Jean-Yves Midey, Romain Spay, Catherine Canard

- **Cimetière :**

Josiane Casbolt, Denise Dassonville, Marie-Claude Wilson



Conseil Municipal Junior

Bonjour à tous !

Depuis le mois d'octobre, un Conseil Municipal Junior a été mis en place. Nous sommes 11 jeunes très motivés, accompagnés de quelques Elus.

Notre **première manifestation** a eu lieu le **samedi 6 décembre** au profit du **TELETHON**, elle a remporté un grand succès. Beaucoup de Sanctamoriens et de personnes des communes voisines se sont déplacés puisque nous avons écoulé 60 l de soupe, 10 l de vin chaud, 15 l de pâte à gaufres... Même le Père Noël était présent pour l'occasion.

Nous tenons donc à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés à organiser cette journée, quelques unes en particulier qui étaient à nos cotés ce jour là et qui se reconnaîtront. Ainsi que tous les donateurs. C'est grâce à la générosité de chacun que nous pourrons remettre un chèque de 1380 € à l'AFM Téléthon, ce qui est très encourageant pour une première édition.

C'est pour cela que nous souhaitons réitérer cette action dans les années à venir.

Nous sommes également **allés visiter plusieurs expositions** qui nous ont beaucoup appris et nous attendons les prochaines avec impatience.

Nous avons participé à la **commémoration du 11 novembre**.

Nous avons aussi soumis des projets à la commune et nous attendons leur réponse afin de vous en faire part lors du prochain bulletin.

C'est donc plein d'enthousiasme que tous les membres du CMJ vous souhaitent une joyeuse année 2015. En espérant vous rencontrer lors de nos prochaines manifestations.



Laura, Coline, Loane, Emma,
Méline, Nina,
Charley, Romain, Mathis,
Rémi, Guilain,
Madame le Maire
et les Elus Animateurs du CMJ.



Conseil Municipal Junior

1380 €

Payer contre ce chèque *Mille trois cent quatre vingt euros*

A

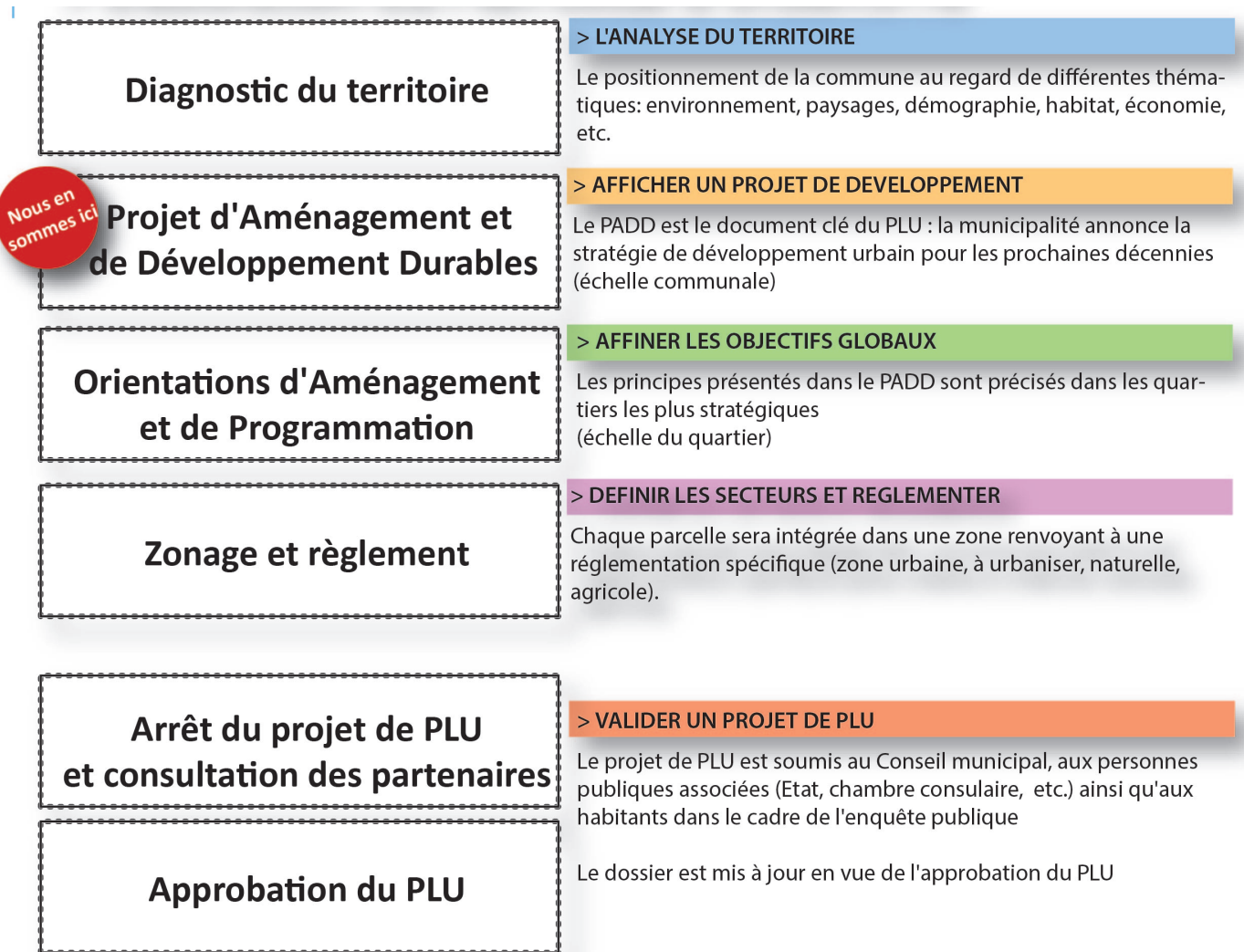
AFM TELETHON
INNOVER POUR GUERIR

A *Saint Amour Bellevue*
Le *17 décembre 2014*

Conseil Municipal Junior

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La commune révisé son Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme. Il s'élabore en deux temps : un groupe de travail mène les études (cf déroulement ci-après) puis arrête les études pour une consultation officielle.



Nous en sommes ici



Renseignements utiles

MAIRIE : Le Bourg
Tél : 03.85.37.11.48 - Fax : 03.85.37.49.54
Email : mairie@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du secrétariat

Lundi - mardi - vendredi de 9h à 12h - le 1^{er} samedi de chaque mois

Permanence Maire-Adjoint :

Chaque vendredi de 9h à 11h

Location de la salle des fêtes

Réservation et tarif en Mairie.

Etat des lieux et remise des clés auprès de M. Jean-Yves MIDEY au 06.14.76.98.05.

SERVICES PUBLICS :

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Tel : 03.85.37.42.05 Fax : 03.85.37.11.65
Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr
www.saint-amour-bellevue.fr

Ouverture du bureau (Lieu dit Plâtre Durand)

Lundi mardi jeudi vendredi de 13h30 à 17 heures
Mercredi 9h00 à 11h00.

SERVICE DES EAUX : SDEI à Charnay-lès-Mâcon

Renseignements sur factures, résiliation ou prise d'abonnement

0810 426 426 N° d'urgence **0810 826 826**

EDF : accueil **0800 123 333**

Dépannage gaz : **03 85 94 77 77**

Dépannage électricité 24h/24 : **Tél. 0810 333 071**

SERVICES POUR LES DECHETS

Communauté de Communes du Mâconnais-Beaujolais :

Tél. 03 85 37 47 20 + FAX

Ramassage des ordures ménagères :

Les Mardis et vendredis. Sortir les poubelles la veille. (rappel : les cartons et les verres ne sont pas des ordures ménagères, veuillez les déposer dans les points d'apport volontaire)

Conteneurs pour tris sélectifs

Des points d'apport volontaire pour le verre, les papiers, le plastique et les emballages métalliques ont été installés

ACTIVITES - ASSOCIATIONS COMMUNALES

Comité de Jumelage	M ^{me} DUCOTE Christiane.....	09 64 01 02 43
Syndicat Viticole.....	Président M. Jérémie GILOUX	03 85 37 41 49
Amicale des chasseurs	Président M. PATISSIER Cyril.....	03 85 37 44 48
Amicale des Anciens Combattants	Président M. POITEVIN Pierre.....	03 85 37 12 90
Caveau du cru Saint-Amour.....	Président M. GILOUX Gilbert	03 85 36 53 44
Comité des Fêtes	Président M. FONTAINE Xavier	03 85 37 14 48
Club Bel Horizon	Présidente M ^{me} LASSARAT Claudette	03 85 36 52 51
Entraide Chaintré Saint-Amour	Présidente M ^{me} DUC Marie Josèphe	03 85 37 16 94
Restaurants Scolaires Les Gloutons	Présidente M ^{me} Elise POULMAR	06.28.50.05.49
Culture Loisirs et Sports.....	Présidente M ^{me} AUJAS Corinne.....	03 85 37 42 05
Sou des écoles.....	Présidente M ^{me} BOTTON Laure.....	03 85 35 19 12
Comité Saint Vincent.....	Président M. ADOIR Fabien	03 85 37 41 61
Gym intérieure	M ^{me} CORSIN Danièle	03 85 37 19 30

sur la Place des Marcs au Plâtre-Durand et sur la route des Billards en permanence.

Déchetterie

La déchetterie de Vinzelles :

Tél. : 06 85 66 08 12

Lundi, Mercredi et Vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures

Samedi de 8 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

SIVOM de la Vallée de l'Arlois

Tél. 03 85 37 43 39 + FAX

Extincteurs :

En plus des bâtiments communaux, 1 chez M. Jacques LANIER, au Plâtre-Durand, 1 chez M. Didier DUNIERE, à la Ville.

GROUPE SCOLAIRE

Ecole Maternelle : enfant de 3 à 6 ans Directrice M^{me} DURY Sonia tél. 03 85 37 45 21

Ecole Primaire : du CP au CM2 Directrice M^{me} DURY Sonia tél. 03 85 37 45 20

Restaurant scolaire : ouvert lundi mardi jeudi vendredi tél. 06 23 72 12 38

Garderie périscolaire : tél. 06 23 72 12 38

SOCIAL

Assistante Sociale du Secteur : Centre médico-social à Mâcon tél. 03 85 21 65 00/15

Permanence : Crêches-sur-Saône à la Cité Fleurie le mardi matin (prendre RDV au préalable)

A.D.M.R. de Crêches-sur-Saône tél. 03 85 36 52 07 + FAX

Association d'Entraide de Chaintré et St-Amour tél. 03 85 37 10 08

Paroisse de La Chapelle-de-Guinchay tél. 03 85 36 72 03

SECURITE

Pompiers de Mâcon 18

Pompiers de Crêches-sur-Saône..... 03 85 37 47 47

S.A.M.U. 15

Gendarmerie..... 17

Gendarmerie de La Chapelle-de-Guinchay... 03 85 23 94 54



Renseignements utiles

Formalité administrative

EXTRAIT OU COPIE D'ÉTAT CIVIL

Demande à adresser à la Mairie du lieu où a été établi l'acte (indiquer la date) : Mairie du lieu de naissance, Mairie du lieu de mariage, Mairie du lieu de décès.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UNE PERSONNE MAJEURE

DANS TOUS LES CAS VOUS DEVEZ FOURNIR :

- Deux photos identiques, récentes, de face, tête nue, de format 3.5 x 4.5 cm sur fond blanc.
- Justificatif de domicile à votre nom. Si vous êtes hébergé fournir le justificatif de domicile de l'hébergeant, la copie de sa pièce d'identité, l'attestation d'hébergement établie par l'hébergeant
- Pour l'adjonction du nom d'épouse fournir le livret de famille
- Connaître les noms, prénoms date et lieu de naissance des parents

FOURNIR EN PLUS SELON LE CAS :

1/ PREMIERE DEMANDE

- Passeport électronique ou biométrique en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans
- Ou autre passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans
- Ou acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois
- Ou acte de mariage avec filiation de moins de 3 mois
- Dans les deux derniers cas, justificatif de la nationalité française s'il y a lieu

2/ RENOUELEMENT

A compter du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, inutile de vous déplacer dans votre mairie. La prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur ce document ne sera pas modifiée. Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles restent valables 10 ans lors de leur délivrance.

- Précédente carte d'identité sécurisée
- En plus si la Carte d'identité est périmée depuis plus de 5 ans,
- Passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans,
- Sinon fournir les pièces comme pour une première demande

3/ REMPLACEMENT POUR PERTE OU VOL

- Déclaration de perte ou de vol
- Timbre fiscal à 25 €
- En plus si la Carte d'identité est périmée depuis plus de 2 ans,
- Passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans,
- Sinon fournir les pièces comme pour une première demande

Toutes ces informations sont consultables sur www.service-public.fr

CARTE NATIONALE D'IDENTITE POUR UNE PERSONNE MINEURE

Le mineur devra être présent et accompagné de son représentant légal

Les documents à fournir sont les mêmes que pour les personnes majeures, il faudra y ajouter :

- La pièce d'identité du représentant légal
- Pour les enfants de parents mariés, le livret de famille et le cas échéant le jugement de divorce fixant la résidence de l'enfant et statuant sur l'autorité parentale
- En cas de résidence alternée la carte d'identité et le justificatif de domicile de l'autre parent
- Pour les enfants de parents non mariés, un acte de naissance de moins de 3 mois

DEMANDE DE PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES :

Les demandes de passeports ne sont plus réceptionnées en mairie de Saint-Amour-Bellevue.

Pour faire votre demande, vous devez vous rendre dans une commune qui accueille une station d'enregistrement. Pour l'arrondissement de Mâcon, 5 communes sont équipées à savoir :

- Charnay-lès-Mâcon
- Cluny
- Crêches-sur-Saône
- Mâcon
- Tournus

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter l'une de ces 5 mairies.

RECENSEMENT MILITAIRE :

En vue de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD), les jeunes (garçons et filles) sont tenus de se présenter en Mairie munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité pour se faire recenser dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE :

Les inscriptions sont reçues en Mairie entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

URBANISME :

Construire, aménager votre logement ?

- Il vous faut une autorisation dès que les travaux intéressent une surface > 20 m²
- Un architecte est nécessaire dès que les travaux concernent une surface > 170 m²
- En deçà une simple déclaration suffit

Attention, sont aussi concernés :

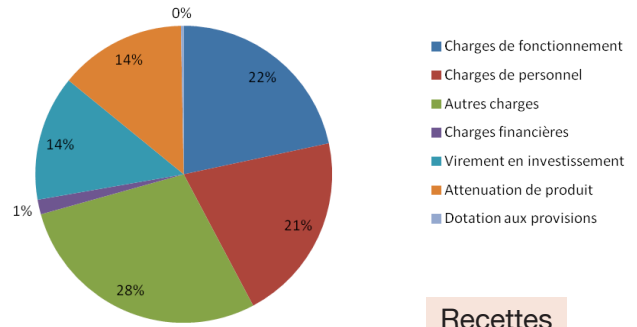
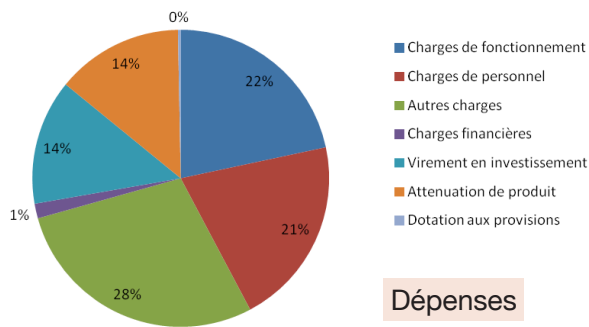
- les piscines
- les clôtures
- le ravalement ou la modification des façades
- Prendre contact avec la mairie au préalable pour connaître les servitudes administratives est souvent très utile notamment avant de procéder à l'acquisition d'un bien.



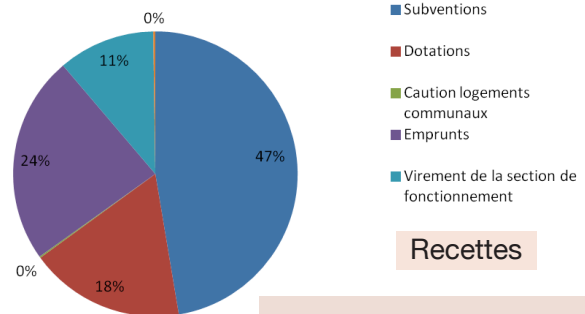
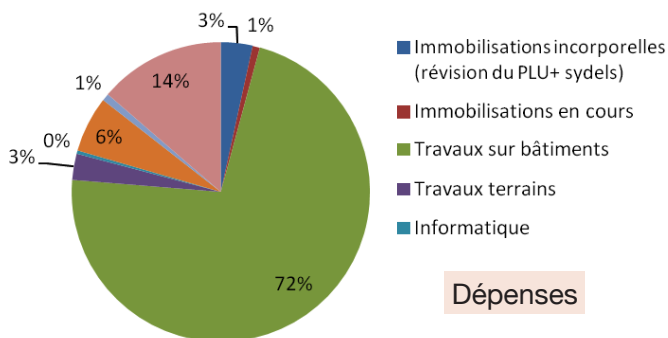
Budget

Les montants indiqués ci-dessous représentent les prévisions du budget communal 2014

Section de fonctionnement : 512 866 €



Section d'investissement : 635 400 €



MONTANT TOTAL 1 148 266 €

Etat civil 2014

Naissances

- COGNARD Dorian né 24 janvier 2014 En Paradis
- CHENEVIER Olivia née le 29 janvier 2014 En Paradis
- CHENEVIER Axel né le 29 janvier 2014 En Paradis
- GRENEZ Baptiste né le 07 février 2014 Les Prés Saint Pierre
- SPAY Antoine né le 10 février 2014 Le Plâtre Durand
- PESSON Maxence né le 15 février 2014 Les Prés Saint Pierre
- DUSSABLY Léa née le 15 mai 2014 Les Terres des Rey
- FLEURY Noah né le 12 juin 2014 La Piat
- GONNACHON Dorian né le 16 septembre 2014 Les Ravinets
- COELHO Zola née le 04 octobre 2014 Les Poulets
- POULAIN Thibault né le 03 novembre 2014 La Piat

Mariages

- BURNICHON Quentin et JANIN Amélie le 12 juillet à St-Amour-Bellevue
- VERMOREL Claude et DUMONT Caroline le 26 juillet à St-Amour-Bellevue
- HALLOT Jérôme et BESNARD Véronique le 04 octobre à St-Amour-Bellevue
- FOREST Eric et CASBOLT Claire le 25 octobre à St-Amour-Bellevue
- OUDOT Arthur et MAUMOT Delphine le 27 décembre à St-Amour-Bellevue

Décès

- MONTANGERAND Maurice le 16 mars
- SAUVAN Bénédicte (née Perrachon) le 07 mai
- LIBEER Françoise (née Desmaret) le 10 juillet



Communauté de communes



COMMUNAUTÉ de COMMUNES
MACONNAIS - BEAUJOLAIS



La Bourgogne
du Soleil

La communauté a été créée en 1993
sous la dénomination de District.

Siège social et secrétariat :
Mairie de Saint-Amour-Bellevue

Tél./fax : 03 85 37 47 20

Email : c.c.maconnais-beaujolais@wanadoo.fr

• Depuis Janvier 2014 :

13 communes sont adhérentes avec au total 13600
habitants :

Chaintré, Chânes, La-Chapelle-de-Guinchay,
Chasselas, Crêches-sur-Saône, Leynes, Pruzilly,
Romanèche-Thorins, Saint-Amour-Bellevue, Saint-
Symphorien-d'Anelles, Saint-Vérand, Vinzelles et
Varennes-les-Mâcon.

• Composition du conseil communautaire suite aux dernières élections municipales :

Chaintré : Jean-François COGNARD - Fabrice LAROCLETTE

Chânes : Brigitte DARMEDRU - Marc SAGE

Chasselas : Christian PETIT - Michel GUILLEMAUD

Crêches-sur-Saône : Michel ROSI - Aline MORAND - Roger
THEVENOT - Marie JOUBERT-LAURENCIN

La-Chapelle-de-Guinchay : Jean-François GUÉRITAINE
- Brigitte GUILLAUME - Franck BARRET- Laura GIRODET -
Jean ROBERT

Leynes : René DONDIN - Suzanne BERGERET

Pruzilly : Marcel GERMAIN - Brigitte BUYS

Romanèche-Thorins : Maurice COCHET - Sandra BARRAUD
- Michel CROZET

Saint-Amour-Bellevue : Josiane CASBOLT - Pierre-Yves
SPAY

Saint-Symphorien-d'Anelles : Jean-Bernard REYSSIER-
TRIBOULET - Sophie CHAMOULAUD

Saint-Vérand : Roland VAÏSSE - Marie-Joëlle RIHN

Varennes-les-Mâcon : Guy MANTOUX - Guy DU ROURE

Vinzelles : Yves ANDREUX - Bernard BOURDON

• Les commissions de travail :

**Commission développement économique et
tourisme** : Michel CROZET - Vice-Président

Membres : Fabrice LAROCLETTE, Marcel GERMAIN,
Marc SAGE, Jean Bernard REYSSIER, Michel
GUILLEMAUD, Aline MORAND, Brigitte GUILLAUME,

Franck BARRET, René DONDIN, Pierre-Yves SPAY,
Roland VAÏSSE, Guy MANTOUX, Bernard BOURDON.

Commission développement durable : Michel ROSI
- Vice-Président

Membres : Brigitte DARMEDRU, Christian PETIT,
Jean-Francois GUÉRITAINE, Brigitte GUILLAUME,
Franck BARRET, Jean ROBERT, Sandra BARRAUD,
Roland VAÏSSE, Yves ANDREUX, Bernard BOURDON.

Commission Intercommunalité : Roland VAÏSSE -
Vice-Président

Projets en commun avec la commission développement
économique et tourisme

Membres : Aline MORAND, Laura GIRODET, Fabrice
LAROCLETTE, Pierre-Yves SPAY, Michel CROZET,
René DONDIN.

**Commission Communication et Animation du
Territoire** : Christian PETIT - Vice-Président

Membres : Marc SAGE, Marie-Joëlle RIHN, Brigitte
BUYS, Jean ROBERT, Guy MANTOUX.

**Groupe de travail « Statuts Communauté et
Règlement intérieur »**

Madame DARMEDRU responsable du groupe de
travail

Membres : Jean-François GUÉRITAINE, Marie-Joëlle
RIHN, Laura GIRODET, Michel ROSI, Pierre-Yves
SPAY, Jean-Francois COGNARD.

CISPD : Jean-Francois GUÉRITAINE - Vice-Président
- Composée d'élus de toutes les communes.

Commission Finances : Jean-François COGNARD
- Président

Membres : Fabrice Larochette, Brigitte Darmedru,
Christian Petit, Michel Rosi, Jean-François Guéritaine,
Suzanne Bergeret, Marcel Germain, Maurice Cochet,
Michel Crozet, Josiane Casbolt, Roland Vaïsse, Jean-
Bernard Reyssier-Triboulet, Guy Mantoux, Bernard
Bourdon.

• « Bourgogne du Soleil » une nouvelle identité

Un nom de marque évocateur

« La Bourgogne du Soleil »



La Bourgogne évoque un territoire culturel unique. Un
patrimoine architectural important, une gastronomie
renommée et surtout une région réunissant des grands
crus prestigieux connus mondialement.

Le soleil diffuse l'idée de dynamisme, de rayonnement,
de vitalité, de chaleur et de plaisir.



Communauté de communes

Des panneaux ont été installés à toutes les entrées de la CCMB et au cœur de chaque village avec les plans de la commune et des circuits pédestres et VTT

Un slogan, mais aussi une marque, censés dynamiser le secteur du tourisme de notre région située au carrefour de la Bourgogne et l'agglomération lyonnaise. Dans un contexte touristique à forte concurrence, l'objectif est de doter le territoire du Mâconnais-Beaujolais d'une identité visuelle forte, attractive et cohérente.

La Bourgogne du Soleil représente l'image du Mâconnais-Beaujolais et a pour vocation de positionner le territoire comme une véritable destination touristique.

Des pictogrammes stylisés à la manière du soleil renforcent l'identité visuelle. En effet, la spirale du soleil sert à illustrer les différentes thématiques.



Plus ses acteurs seront nombreux à l'adopter et à relayer son identité, et plus son efficacité sera grande. La charte graphique complète est mise à la disposition de tous les acteurs de la vie socio-économique de notre territoire.

• Pays Sud Bourgogne

Pour un meilleur travail au niveau régional ; la Communauté de Communes Mâconnais-Beaujolais vient d'intégrer le « Pays Sud Bourgogne ».

Le territoire du « Pays Sud Bourgogne », étendu sur plus de 1.000 km² et comptant près de 100 000 habitants, est une synthèse entre monde rural et monde urbain.

Il se situe en Bourgogne, dans le sud du département de la Saône-et-Loire et bénéficie d'une position stratégique inter-régionale favorable, située aux portes de la Bourgogne et de la région Rhône-Alpes.

Il est bordé :

- au Nord par les collines calcaires du Tournugeois,
- au Sud par le vignoble du Beaujolais, les Monts du Lyonnais
- à l'Est par le Val de Saône,
- à l'Ouest par le Charolais et les premiers contreforts du massif Central.

Le territoire est caractérisé par la diversité et la richesse de ses paysages, où se rencontrent les plaines inondables, les coteaux calcaires, les crêtes ou les collines cristallines.

Le réseau hydrographique est bien développé avec la Saône, la Grosne, la Seille et autres ruisseaux.

Le Pays fait entièrement parti de l'arrondissement de Mâcon. Il s'étend sur 10 cantons et sept intercommunalités.

A votre Service

• Informations manifestations des villages

Les panneaux lumineux situés RD 906 à Crêches-sur-Saône, aux feux tricolores à La-Chapelle-de-Guinchay à Pontanevaux sur la RD 906 et à Romanèche-Thorins sur la RD 906, permettent aux associations et aux communes d'annoncer les diverses manifestations dans les communes adhérentes à la communauté de communes.



Un imprimé est à remplir dans vos mairies pour faire passer la présentation de vos activités.

• Barnums

La Communauté de Communes met en place un nouveau dispositif de mise à disposition gratuite aux communes et associations de 2 barnums (12 m x 5 m).

Se renseigner en mairie pour les modalités de réservation et d'utilisation.

• Collecte des Ordures Ménagères



Motif	Jour Férié	Jour de Collecte Décalé
Jour de l'An	jeudi 1 janvier 2015	mercredi 31 décembre 2014
Pâques	lundi 6 avril 2015	samedi 4 avril 2015
Fête du Travail	vendredi 1 mai 2015	mercredi 29 avril 2015
Armistice 1945	vendredi 8 mai 2015	mercredi 6 mai 2015
Ascension	jeudi 14 mai 2015	mercredi 13 mai 2015
Lundi de Pentecôte	lundi 25 mai 2015	samedi 23 mai 2015
Fête Nationale	mardi 14 juillet 2015	mercredi 15 juillet 2015
Armistice 1918	mercredi 11 novembre 2015	Pas de collecte le mercredi
NOEL	vendredi 25 décembre 2015	mercredi 23 décembre 2015
Jour de l'An	vendredi 1 janvier 2016	mercredi 30 décembre 2015

Tout problème rencontré doit être signalé au secrétariat de la communauté de communes.

Tél. : 03 85 37 47 20



Communauté de communes

Nouveau prestataire de collecte depuis juin 2012 :
EGT Environnement

Il est demandé de sortir ses poubelles la veille au soir
des jours de ramassage.

ATTENTION verres et cartons sont interdits dans les
poubelles.

Les poubelles en contenant ne seront plus ramassées.

• Traitement des ordures ménagères SYTRAIVAL

La communauté de commune Mâconnais-Beaujolais
est maintenant membre du Sytraival de Villefranche-
sur-Saône. Les ordures ménagères sont transportées
sur le site Sytraival de Villefranche-sur-Saône avec un
véritable traitement par incinération avec production
de chaleur ou d'électricité en fonction des besoins. Cet
incinérateur répond aux dernières normes en vigueur
en termes de rejets et nous a paru une meilleure
solution que l'enfouissement.

• Déchetteries

L'accès aux déchetteries se fera sur présentation
d'un macaron apposé sur le véhicule. Celui-ci peut
être retiré dès aujourd'hui auprès des secrétariats de
Mairies. Le secrétariat reste à votre entière disposition
pour de plus amples informations au 03 85 37 47 20.

La déchetterie de Romanèche-Thorins (en cours de restructuration) :

tél. : 03 85 35 24 67

Vendredi après-midi de 14 à 17 h 30
et samedi matin de 8 à 12 heures

La déchetterie de Vinzelles :

tél. : 06 85 66 08 12

Lundi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Mercredi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Vendredi de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures
Samedi de 8 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures

**En dehors des heures d'ouvertures, les déchetteries
ne sont pas accessibles au public.**

**Aucun dépôt n'est autorisé à l'intérieur comme à
l'extérieur du site. (Sous peine de poursuites).**

**Durant l'ouverture, toute récupération de déchets
est interdite.**

L'accès aux déchetteries est gratuit pour les particuliers
(Badge à coller sur votre véhicule) et payant pour les
professionnels (facturation trimestrielle).

Les professionnels doivent s'adresser au secrétariat
de la CCMB.

• Collecte Sélective (Point d'Apport Volontaire), dans tous les villages. Papiers, Verres et Plastiques.

Nous vous rappelons que plus le tri est fait
consciencieusement, plus la communauté perçoit des
subventions importantes, plus le coût de collecte est
réduit.

**Rappel : il est interdit de déposer sacs, ordures
ménagères ou autres déchets aux pieds des
colonnes sous peine de sanctions.**

**Une nouvelle signalétique pour le tri sélectif est en
cours de réalisation.**

**D'autres actions en direction du traitement des
déchets sont en projet, (composteurs, conseils,...)**

**Vous trouverez des informations complémentaires
dans le bulletin communautaire qui paraîtra à la fin
du premier trimestre 2015, ainsi que sur le nouveau
site internet de la Communauté de Communes qui
est en cours de mise en ligne.**

• Compacteurs bouteilles

Les compacteurs bouteilles sont en vente dans les
mairies au prix de 10 €.

L'utilisation du compacteur permet de réduire
considérablement le volume des apports plastiques et
en emballage comme les canettes en aluminium.



Communauté de communes

• SPANC - Service Public Assainissement Non Collectif

Contrôle de l'installation existante :

La dépollution des eaux usées des habitations (sanitaires, lave-linge...) est indispensable pour éviter de polluer l'environnement, préserver la santé publique, le cadre de vie de tous et le confort de chacun. Pour les habitations qui peuvent être raccordées au réseau collectif, la dépollution est effectuée par la station d'épuration.

Pour les habitations qui ne peuvent être raccordées, les eaux usées sont dépolluées par une installation individuelle (fosse septique, fosse toutes eaux...) : c'est l'assainissement non collectif.

Une nouvelle réglementation issue des lois sur l'eau du 3 janvier 1992 et du 30 décembre 2006 demande aux communes de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Elle a pour mission de s'assurer que les eaux usées des installations individuelles sont correctement dépolluées.

Après appel d'offre, SDEI a été retenue pour réaliser un diagnostic de votre installation et vous conseiller sur son bon entretien. Le contrôle est effectué après un avis de passage déposé dans les boîtes à lettres.

L'enjeu est important puisqu'il s'agit de veiller sur l'environnement et sur la santé publique.

Pour vous, c'est l'assurance de mieux valoriser votre patrimoine et d'éviter des nuisances. Ce contrôle dit « diagnostic » du bon fonctionnement et d'entretien des installations n'ayant jamais fait l'objet d'un contrôle est à la charge du contribuable.

Il est également obligatoire pour toute vente de biens immobiliers,

son coût : 72,62 € HT en 2013.

Contrôle installation neuve :

Le contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées est réalisé sur rendez vous avec SDEI,

son coût : 127,29 € HT en 2013.

**Pour tout renseignement :
0 810 426 426 (cout d'un appel local).**

Service Public d'Assainissement Non Collectif

A NOTER
Pour un meilleur confort, n'oubliez pas d'effectuer la vidange de votre fosse lorsque le taux de boues atteint 80 %.

QUE VA M'APPORTER CE NOUVEAU SERVICE ?
Pour vous, une installation d'assainissement non collectif aux normes, c'est l'assurance d'éviter des nuisances, de mieux valoriser votre patrimoine immobilier et de préserver votre cadre de vie.

En pratique

SVEZ
Service de Veille Environnementale

Assainissement Non Collectif

15



SIVOM de la Vallée de l'Arlois

Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale

En ce début d'année 2014 le Président a eu l'honneur de remettre la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale à quatre agents du SIVOM :

Médaille de Vermeil pour 30 années de service : Mesdames MORAT Christiane, JANNIN Monique et Monsieur MOTTIN Bernard.

Médaille d'argent pour 20 ans de service : Monsieur LUTAUD Georges

Budget :

Le budget du SIVOM s'équilibre en dépenses et en recettes

- Fonctionnement	660 255.00
- Investissement	
Opérations financières :	57 521.00
Acquisition de matériel :	97 700.00
Travaux de voirie 2013 :	11 060.00
Travaux de voirie 2014 :	152 167.00
Total investissement :	318 448.00

Travaux de voirie :

Cette année encore, les travaux d'enrobé ont été réalisés sur les communes de CHANES, LEYNES, ST-AMOUR, ST-VERAND par l'entreprise EUROVIA.

2014, année de renouvellement des conseils municipaux, la consultation des entreprises a été retardée. Tous les travaux n'ont pu être réalisés sur l'exercice, ils seront donc reportés sur 2015.

Comme chaque année, les employés du SIVOM, en collaboration avec les employés des communes, ont réalisé de nombreux travaux sur chaque commune membre.

Depuis quelques années, nous essayons au maximum de stocker des matériaux (gravats, béton, enrobé, matériaux de terrassement...etc) afin de les recycler et de les réutiliser sur nos chemins. Cette année nous avons pu en concasser une grande quantité.

CHANES :

Concassage de matériaux.

Rangement de chemins divers

Reprise mur épicerie.

Terrassement et pose de bordures Allée Gamay au lotissement des préaux.

Pose des décorations de Noël.

CHASSELAS :

Drainage pied mur soutènement route au-dessus de l'église.

Construction mur pierres suite au changement du transformateur en face Jullin et réparation placette.

Démolition et reconstruction mur pierres soutènement route des Voisins en limite de propriété Blanchard.

Changement tuyaux entrée Morrier Les Renauds.

Concassage de matériaux.

Pose de caniveaux grilles devant entrée Bentz.

LEYNES :

Concassage de matériaux.

Aménagement local communal.

Réfection toiture local rangement salle des fêtes.

Pose de tuyaux traversée de route, purges route La Vernette

Canalisation eau pluviale Creux du vie

Modification écoulement eau pluviale, pose de fourreaux et création d'une voirie béton Creuse Noire chemin d'accès propriété Martin.

Pose de tuyaux et réparation chemin Château Gaillard.

Canalisation eau pluviale, terrassement et remblaiement nouveau chemin Creux du Vie / Route neuve.

PRUZILLY :

Réparation à l'enrobé froid routes.

Pose de tuyaux dessous vigne GUERIN.

Réparation de chemins divers.

ST AMOUR :

Canalisation d'eau pluviale les Buissonats.

Construction d'un kiosque devant la mairie.

Démolition cave derrière mairie avant construction nouvelle classe.

Terrassement et remblaiement chemin accès maison LAPLACE .

Réparation de tuyaux et regards Les Brécats, Le Pavillon et place du Plâtre.

ST VERAND :

Concassage de matériaux.

Pose d'un regard pour protection souche tilleul cour école.

Terrassement et coulé béton chemin de Bessets.

Sablage radier béton route du Bourg.

Curage de bassins et réparation de chemins.

Réparation mur entrée cimetière.

Pose de tuyaux et réparation chemin Château Gaillard.

Les employés assurent aussi la viabilité hivernale sur les voies communales. Un service d'astreintes a été instauré du 16 décembre à début mars.

Les agents interviennent, en priorité sur les circuits des transports scolaires puis sur les six communes pour le déneigement et le salage. Ils sont équipés de deux tracteurs avec lame de déneigement et deux saleuses.



SIVOM de la Vallée de l'Arlois

Lorsque les conditions sont très difficiles, deux tracteurs privés, Christian GOBET sur Pruzilly et Jérôme JULLIN sur Chasselas interviennent afin que les routes soient dégagées le plus rapidement possible. Le SIVOM a décidé d'acheter un nouveau semoir à sel, qui sera livré dans les prochains jours.

Matériel :

Après avoir reporté deux années de suite le changement du tracto-pelle NEW HOLLAND, le conseil a décidé en juin d'investir dans un matériel neuf. Après consultation des différentes marques, les élus ont choisi la modèle HIDROMEK HMK102B. Ce nouveau tracto nous a été livré le 19 novembre 2014. Ce sera donc avec un engin blanc et noir que Monsieur MOTTIN Bernard effectuera tous les travaux sur les communes.

Aménagement de rivière :

Dans le cadre du contrat de rivière et par mesure de sécurité, des travaux d'entretien des berges ont été réalisés sur l'Arlois dans le champ du moulin à Crêches. L'entreprise « les Riviéristes », venant d'Ardèche, par du terrassement et des techniques végétales ont protégé les berges de la rivière sur une longueur de 120 m. Ces travaux ont été financés par les sept communes du SIVOM et par une subvention du Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais.

Réforme des rythmes scolaires :

La réforme des rythmes scolaires a été imposée à tous depuis la rentrée scolaire 2014. Après plusieurs réunions, les élus ont fait le choix de prendre les inscriptions pour connaître le nombre d'enfants à accueillir et ainsi définir le nombre d'intervenants nécessaire à l'encadrement. Ces inscriptions se sont déroulées en juillet pendant les vacances. Nous avons accepté les inscriptions des retardataires jusque début septembre, conscients des difficultés de communications pendant la période de vacances.

La mise en œuvre des activités engendre de nombreuses contraintes pour les collectivités (encadrement, salles, financement...etc), de la fatigue pour les enfants et une nouvelle organisation pour les familles.

Tous les jours, nous faisons le maximum pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants. Nous avons aussi fait le choix de proposer des activités variées et encadrées par du personnel compétent mais ceci a un coût, qui grève le budget des communes.

Depuis début octobre, les élus se réunissent pour organiser les activités du deuxième trimestre, informer les familles et collecter les inscriptions. Une réunion d'information a eu lieu à Leynes vendredi 05 décembre. Une quarantaine de parents étaient présents. Ils ont pu rencontrer certains intervenants et poser de nombreuses questions aux élus.

Garderie ST AMOUR :

Après avoir déménagé au mois de juin pour travaux et démarré l'année dans les locaux de la cantine, gentiment prêtés par l'association Les Gloutons, nous voilà enfin dans notre nouvelle garderie où les enfants ont retrouvé leur univers. Nous accueillons 51 enfants avec seulement 4 nouveaux petits mais avec un volume d'heures croissant. Les enfants restent plus longtemps et cette année nous les accueillons aussi le mercredi matin. Ils sont toujours encadrés par Jeanine, Mylène et Annie qui partagent avec eux des moments riches, centrés sur l'éducation à la citoyenneté.

Garderie CHANES :

Une trentaine d'enfants sont inscrits à la garderie de CHANES et la fréquentent régulièrement. Ils sont accueillis par Nadia les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30 et les mercredis de 07h30 à 9h00. Un espace détente est aménagé pour les plus petits et de nombreux jeux sont mis à la disposition des enfants avec lesquels ils peuvent jouer librement dans le calme.

SIVOM DE LA VALLEE DE L'AR LOIS
EN MALATREY
ROUTE DE LA CARRIERE
71570 PRUZILLY

Tel/fax : 03.85.37.43.39

Portable : 06.22.13.70.90

Mail : sivom-arlois.saint-amour-bellevue@wanadoo.fr



ADMR : bénévoles et salariés n'ont qu'un seul but : AIDER

1945, la France sort de la guerre et l'ADMR fait ses premiers pas dans le milieu rural, son berceau d'origine. En France, le premier réseau associatif de proximité. L'ADMR est la référence du service à la personne. C'est aussi 3 300 associations avec 111 000 bénévoles et 103 000 salariés

Il a fallu attendre avril 1954, pour voir les premiers balbutiements de l'ADMR de Crêches. Au fil des années, les différents responsables ont apporté leur pierre à l'édifice pour trouver l'association crêchoise là où elle se trouve. 11 communes couvertes avec Chasselas, Leynes, Pruzilly, St Vérand, Chânes, St Amour, Vinzelles, Chaintré, Loché, Varennes les Mâcon et Crêches. Des objectifs toujours d'actualité : aider à tout moment de leur existence toute famille ou personnes habitant dans nos communes où nous exerçons notre action. Toujours animée et gérée par une équipe de bénévoles et un fonctionnement qui repose sur un travail d'équipe entre bénévoles, salariés et bénéficiaires.

2014, fut une année importante de l'ADMR de Crêches avec les 60 ans fêtés en juillet et le 8 octobre l'inauguration de l'agrandissement des locaux route du Port d'Arciat. Logée dans les locaux de la Cité Fleurie, c'est au printemps 2008 que l'ADMR emménage dans l'ancien club des jeunes qui devient la « Maison des Services ».

A l'époque, lors de son inauguration en présence de Daniel Juvanon, maire de la commune, Monique Alves Da Costa, présidente, très émue, mais ravie de ce nouvel espace qui était un aboutissement, trouvait ce lieu un peu grand.

Mais au fil des ans, ce local devenait légèrement exigü et l'idée a germé de l'agrandir. En prenant possession d'un emplacement qui servait de grenier, il fut possible de créer un nouveau bureau fonctionnel et lumineux.

Ce dernier devenant, le lieu de travail de la secrétaire administrative, Anne Fouquet. Dégageant de la place au rez-de-chaussée afin de recevoir dans de bonnes conditions divers visiteurs (bénéficiaires, parents, salariés, etc...), la présidente et les bénévoles peuvent travailler correctement. Il faut noter que ces derniers se relaient toute la semaine afin de rencontrer les clients, d'être plus à leur écoute, régler les problèmes de plannings. Renseigner au mieux et au plus juste toutes les personnes sur les différents services proposés.

L'ensemble de l'association remercie toutes les personnes qui, chaque année, participent avec gentillesse à ces manifestations (vente de calendrier, vente de plançons - en avril 2015 -, choucroute) apportant ainsi un soutien important et apprécié.

Une permanence se tient à votre disposition
dans nos locaux,
tous les matins de 9h00 à 12h30 :
« Maison des Services »

34, route d'Arciat - Crêches sur Saône
Tél : 03 85 36 52 07
mail : info.creches@fed71.admr.org



Le Bocage

Les nouvelles unités du Bocage fêtent leur premier anniversaire !

C'était en octobre 2013... Les unités dédiées aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ouvraient leurs portes au sein de la maison de retraite de La Chapelle de Guinchay. La concrétisation d'un grand projet !



Voilà maintenant un an que les résidents profitent de ces locaux conçus spécifiquement pour répondre à leurs besoins et leurs attentes. Un rythme de vie plus adapté, de grands espaces intérieurs et extérieurs

dont un beau jardin leur permettent de se promener en toute liberté et sécurité.

Les unités regroupent trois grands espaces : « Les Coquelicots » qui accueillent des personnes en hébergement permanent, « Les Cadoles » offrant un hébergement temporaire, et enfin « Les Pierres Dorées », qui proposent des activités et des soins adaptés (PASA*).

« C'est un grand changement pour mon père », déclare la fille d'un résident. Depuis qu'il est entré aux Coquelicots, il vit dans un meilleur environnement, plus propice à son état. Il peut aller et venir comme il l'entend, cela le rend plus serein, apaisé. Et, je le suis aussi ! »

La fille d'une résidente souligne le côté familial des unités ainsi que le contact avec le personnel « On sent qu'ils aiment leur travail ! »

Pour le personnel, c'est une nouvelle façon de travailler. « On s'adapte au rythme des résidents du lever jusqu'au coucher, à leurs envies... », explique une aide médico-psychologique. « On n'a pas de journée type », ajoute-t-elle. « Malgré la maladie, on essaie de favoriser leur autonomie et les résultats sont là ». Certains résidents aiment se sentir utiles, ils sont volontaires pour débarrasser la table, la nettoyer après le repas... Ils sont heureux de participer « On a eu l'habitude ! » s'exprime une résidente.



Un assistant de soins en gérontologie formé spécifiquement pour travailler dans ces unités est ravi de son nouveau poste. « L'atelier cuisine, c'est ce qui me passionne

le plus ! Au début, je me posais beaucoup de questions, je voulais être sûr de proposer des activités qui leur plaisent. Maintenant, je connais leurs goûts, c'est bien plus facile !

Il a fallu un peu de temps pour s'adapter, c'est comme tout ! Aujourd'hui, on a trouvé notre rythme et certains résidents un peu réticents au départ sont très heureux quand j'arrive dans leur chambre pour leur proposer de participer à l'atelier ». Les soignants qui organisent l'atelier cuisine dégustent ensuite le repas avec les résidents, ce midi c'était Moussaka !

Les activités et les soins sont variés : cuisine, peinture, jeux vidéo, chant, jeux de société, atelier mémoire, massage, relaxation, esthétique...

« Nous évaluons périodiquement les activités proposées et les résidents afin d'ajuster notre organisation à leurs envies », explique la coordinatrice des unités. Ces animations sont également modifiées selon les goûts des nouveaux résidents accueillis. Un projet personnalisé est en effet créé pour chaque nouvel arrivant.

Tous s'accordent à dire que même si certains ajustements sont encore à prévoir, chacun s'est investi pour que cette nouvelle organisation fonctionne. Aujourd'hui, les équipes de la maison de retraite et des unités ont trouvé leurs repères. Les soignants sont satisfaits de leurs nouvelles fonctions et reconnaissent qu'une formation spécifique est indispensable pour accompagner les résidents. Pour ces derniers, les soins et activités sont adaptés en fonction de leur degré de dépendance.

Mais le Bocage est et restera une seule et même maison. C'est ainsi que pour privilégier les animations communes, tous se réunissent lors des anniversaires fêtés chaque mois, des pique-niques... ou encore à l'occasion de sorties culturelles.

Entre octobre 2013 et 2014, 42 personnes originaires des communes qui ont participé à la création de ces unités sont entrées au Bocage. Parmi ces personnes, 1 provient de Saint Amour de Bellevue (accueil en séjour temporaire).

Notons aussi que l'hébergement en séjour temporaire (une semaine à trois mois), créé pour aider ponctuellement les familles dans l'accompagnement d'un parent, d'un conjoint... pour faciliter un repos de l'aidant (temps de vacances, besoins de santé...) a connu d'emblée une forte activité de janvier à septembre avec 603 journées d'accueil, soit un taux d'occupation de 55% (sur un objectif fixé à 50%).

*PASA : Pôle d'Activités et de Soins Adaptés



L'agence Postale

**AGENCE POSTALE
REGIE DU TOURISME
En chevrolles
71570 SAINT AMOUR BELLEVUE
03.85.37.42.05.**

**www.saint-amour-bellevue.fr
mail : tourisme@saint-amour-belevue**

Votre agence postale vous accueille :

- Du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- Le mercredi de 9h à 12h
- Départ du courrier tous les jours à 15h30 et le samedi à 11h30.

Votre bureau vous propose toute une gamme de prêt à poster, un service financier (Banque Postale), de la téléphonie, ainsi que des timbres philatéliques..



Une nouveauté est à votre disposition depuis fin octobre dans votre bureau, vous pouvez désormais, vous connecter grâce à une tablette numérique qui vous aidera à vous guider pour vos services en ligne comme les services de la poste, banque postale, tarif des envois courriers ou colis, nouveaux timbres, nouveaux produits, téléphonie, etc. ainsi que les services publics, accès aux formulaires officiels de l'administration, l'actualité des droits, comme la C.A.F, la C.P.A.M, visiter aussi notre site internet communal, consulter le cadastre, etc.

Merci pour votre fréquentation assidue, qui fait vivre cette agence postale.

La régie du tourisme

**La régie du tourisme :
Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
Le mercredi de 9h à 12h**

La régie du tourisme reste un point d'accueil pour tous renseignements et informations sur notre village, ses manifestations, les hébergements, l'artisanat, avec un large choix de guides touristiques.

Le lien est aussi fait par notre site internet communal qui est devenu incontournable pour les touristes du monde entier et visiteurs qui souhaitent prévoir une visite à Saint- Amour- Bellevue.

Ces mêmes visiteurs qui repartent toujours enchantés de leurs séjours à Saint Amour grâce à l'accueil qui leur est fait de la part de tous les habitants du village.

Merci à toutes et à tous pour votre fidélité, espérant vous apporter un service de qualité dans votre commune.

Très bonne année à tous, paix, bonheur et santé pour 2015.

Corinne Aujas.



Comité Saint-Vincent

Bonjour à tous,

Encore une année de passée. Noyée sous les pluies de juillet et début août, la vigne a encore dû subir les nombreux caprices de la météo, le tout agrémenté d'un bon coup de grillure entre temps. Heureusement le soleil et le temps sec ont clôturé la saison viticole en beauté, donnant un millésime inattendu en qualité et satisfaisant en quantités. Nous aurons le plaisir de le déguster pour notre St Vincent 2015.

Cette année notre concours des vins aura lieu le 17 janvier 2015 et nous comptons sur tous les viticulteurs pour nous fournir de nombreux échantillons.

D'autre part, la soirée dansante ne sera pas reconduite pour cette année, vu le travail que nous procure déjà la Fête des Crus, nous vous prions de nous en excuser. Cependant pour les prochaines St Vincent nous aurons le plaisir de vous proposer à nouveau cette soirée.

Tous les membres du bureau du Comité Saint Vincent vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin et présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

*Le Président et le bureau
ADOIR Fabien*



Les Gloutons

Restaurants Scolaires du RPI Saint Amour - Saint Vérand - Pruzilly

11804 repas ont été servis pour l'année 2013/2014, dans nos Restaurants Scolaires de Saint Amour, Saint Vérand et Pruzilly.

4 manifestations ont rythmé l'année et rapporté 4769,89 €, portant le déficit à 1738,70 €.

Quelques changements au sein du Bureau cette année :

Aline Armengaud Benat Présidente est entourée de Christelle Adoir Vice-Présidente St Amour, Séverine Robin Vice-Présidente Pruzilly, Corinne Mariller Vice-Présidente St Vérand, Béatrice Duc Trésorière, Frédéric Laure et Kristien Hemelsoet Vices-Trésoriers, Gaëlle Roux Secrétaire et Murielle Curial Vice-Secrétaire.

Corinne Guérin a quitté l'association. Merci pour son précieux soutien durant ces années.

Nous remercions les mairies du RPI, les associations locales, les parents d'élèves, ainsi que tous les

membres actifs et bénévoles pour leur aide et leurs dons.

Tous contribuent au maintien de nos trois restaurants scolaires avec Mylène, Claudine, Clairette et Jeanine qui proposent aux enfants des repas de qualité cuisinés sur place.

Les manifestations pour 2015 :

- Une vente de Galettes des Rois : vendredi 9 et samedi 10 Janvier 2015
- Une vente de Brioches : vendredi 10 et samedi 11 Avril 2015
- La Kermesse des écoles : samedi 13 Juin 2015 (en partenariat avec le Sou des écoles).
- Un Loto dimanche 29 novembre 2015 à la salle des Fêtes de Pruzilly .

Les Gloutons vous souhaitent une excellente Année 2015.



Ecole maternelle et primaire

DU RENOUVEAU POUR L'ECOLE

Une rentrée sous le signe du changement. En effet, les CP ont intégré leur nouvelle classe et tous les élèves de l'école peuvent bénéficier des salles nouvellement créées.

Les effectifs restent stables cette année ainsi que l'équipe enseignante :

M^{me} Redois accueille 25 PS MS, M^{me} Bretin et M^{me} Landré les 16 GS et moi-même les 12 CP.

Les élèves s'épanouissent grâce aux projets proposés par les enseignants et soutenus financièrement par le Sou des Ecoles. En effet, les enfants des 2 classes maternelles sont allés en septembre- octobre au Poney-Club de Cenves grâce au Sou des écoles et du SIVOM pour les transports. Ils ont pu progresser et surmonter quelques appréhensions pour certains, grâce à une séance hebdomadaire sur 5 semaines.

L'ensemble de l'école travaille sur le thème du Moyen-Age avec en projet une visite, des créations de costumes. Les CP bénéficieront de deux intervenants en escrime et création de vitraux. Ils ont aussi fabriqué des jeux de plateau du Moyen-Age.

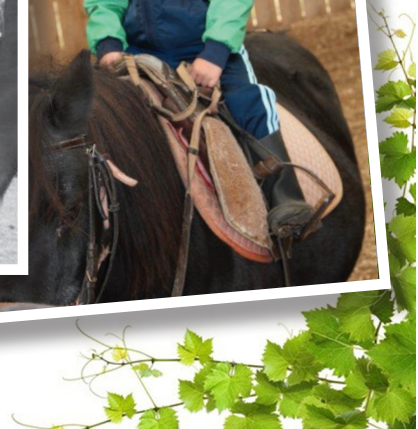
Traditionnellement, les GS et CP iront à la piscine de février à mars.

Les familles dont les enfants seront scolarisés en septembre 2015 (enfants ayant 3 ans dans l'année 2015) doivent se faire connaître auprès de l'école au 03.85.37.45.20 afin de retirer un dossier d'inscription.

M^{me} Dury, directrice de l'école



Ecole maternelle et primaire



Sou des écoles

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dynamiques et motivés dont les objectifs sont :

- d'organiser des manifestations fédératrices, festives et conviviales autour et pour les enfants et
- de récolter des fonds pour les coopératives scolaires des enseignants pour leur permettre de concrétiser leurs projets éducatifs et culturels.

Pour l'année scolaire 2013-2014, les manifestations organisées par le SOU des écoles ont permis de reverser aux enseignants du RPI la somme de 4 994€, soit l'équivalent de **48€ / enfant** pour participer aux sorties et projets pédagogiques de l'année dernière.

Cette année scolaire 2014-2015, nous comptons 96 enfants scolarisés de la Maternelle jusqu'au CM2, répartis sur 5 classes sur les 3 communes du RPI de Saint Amour, Saint Vérand et Pruzilly.

Les principaux projets pédagogiques et éducatifs qui seront en partie financés par le SOU des écoles cette année sont les suivants :

Initiation Poney à Cenves, 5 demi-journées ont eu lieu entre le 15 septembre et le 13 octobre 2014 pour la plus grande joie des enfants de maternelle petits, moyens et grands de Saint Amour !

Projets sur le thème du Moyen-âge pour les 3 classes de Saint-Amour :

- Visite d'un château
- Cycle d'initiation à l'**Escrime** pour les élèves de CP (et également pour les CM1/CM2 de Pruzilly) au cours de 7 séances d'1h avec un Maître d'Armes à partir de mi-mars 2015.
- Intervention d'une **vitrailliste** et initiation à la confection de vitraux (classe de CP)

Voyage en Auvergne pour les élèves des classes de CE1/CE2 de Saint Vérand et CM1/CM2 de Pruzilly : 3 jours en mai 2015 avec un programme riche en découvertes culturelles !

Afin de remplir nos objectifs, le Sou des écoles organise tout au long de l'année les manifestations suivantes :

A chaque rentrée des classes en septembre, la vente de **cartes de membres** adhérents et bienfaiteurs pour soutenir notre association. Puis les traditionnelles **photos de classe** !

En fin d'année, une **vente de Sapins de Noël** et une **tombola "Grill' dinde"** pour gagner une belle dinde prête à cuire pour les fêtes de fin d'année !

Samedi 13 décembre 2014 à Saint Amour : Fête de Noël avec le spectacle des enfants préparé par les enseignants. Cette année le thème du spectacle est "Le temps qui passe..."

Samedi 7 février 2015 : vente d'un plat cuisiné à emporter à Saint Amour.

Samedi 14 mars 2015 : Carnabal, le carnaval des enfants à la salle des Fêtes de Pruzilly.

Avril 2015 : vente de sacs cabas avant la Fête des Mères **Nouveau**

Mercredi 13 mai 2015 : Apéro de Printemps au Château Pruzilly. Une 1ère édition très appréciée l'année dernière, nous renouvelons cette manifestation ! **OUVERT A TOUS !**

Samedi 13 juin 2015 : Kermesse des écoles à Saint Amour.

Nous remercions tous ceux qui soutiennent notre association et participent à nos actions !

Nous vous souhaitons une très Belle Année 2015 avec le SOUrire !

L'équipe du SOU des écoles

Présidente : Laure BOTTON / Secrétaire : Céline LACOUR / Trésorière : Alexandra ROCHE et les membres actifs : Sophie BONNETAIN – Julia GONOD – Florence GUICHERET - Sonia HOLLWARTH – Cécile MORIN – Marianne LIM



Club Bel Horizon

Encore une année bien remplie au sein de notre club avec toujours le plaisir de nous retrouver les mardis en jouant aux cartes ou pour les messieurs aux jeux de boules, ainsi que pour nos sorties, voyages, et repas.

Nous sommes 90 adhérents la moyenne d'âge 76 ans.

Cette année nous avons eu la tristesse de perdre notre ami Jean Moulins il nous manque beaucoup.

Au cours de l'année 2014 se sont déroulés les événements suivants :

- Janvier : Assemblée Générale avec 2 nouveaux adhérents
- Février : Concours de Belote
- Mai : Voyage de 2 jours en Alsace
- Juin : Concours de Pétanque avec les Clubs voisins
- Juillet : Repas d'Été
- Septembre : Sortie d'une journée dans la Drôme
- Octobre : Repas Grenouilles
- Décembre : Loto et Repas de Noël

Le Repas de Juillet nous fêtons les anniversaires

Cette année Qeter Cook 70 ans Rose Rouse et Josette Janin 80 ans

L'occasion de manger un bon gâteau

• **Les manifestations prévues pour 2015**

- Assemblée Générale 20 janvier
- Concours de Belote 11 Février
- Pétanque 10 Juin
- Loto 6 Décembre

Nous espérons faire 1 voyage de 3 jours au mois de Mai la destination est en cours

Je n'oublie pas de remercier le bureau et les adhérents qui travaillent très agréablement pour le bon fonctionnement de notre Club.

Bonne année et surtout bonne santé à tous et à toutes.

Claudette Lassarat



Informations paroissiales

Messe paroissiale à l'église de Saint Amour :

Le Père MARQUES a eu la joie de célébrer la messe du vendredi soir 15 Aout dans l'église de St Amour. Cette célébration a eu lieu à 20h30 et fut suivie d'une procession aux flambeaux de l'église jusqu'à la statue de la Vierge. L'ouverture, l'entretien et le fleurissement de l'église sont possibles grâce aux bénévoles. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur investissement.

Nouvelles de la paroisse :

Voici maintenant un an que je suis présent parmi vous sur ce territoire en tant que curé de la Paroisse Notre Dame des Vignes. J'ai pu rencontrer un grand nombre d'entre vous au cours des différentes célébrations liturgiques, les messes, baptêmes, mariages ou funérailles.

Je voudrais exprimer ma gratitude pour votre accueil et vous dire que je suis heureux d'être chrétien avec vous et prêtre pour vous, c'est-à-dire à votre service en tant que témoin de l'amour gratuit de Dieu pour chaque homme.

Le curé et l'ensemble des équipes paroissiales se rendent disponibles pour vous accompagner, dans chaque circonstance :

- baptême,
- catéchisme,
- mariage,
- sacrement des malades,
- décès,
- accompagnement spirituel,
- confession

Horaires et lieux des messes

DE LA TOUSSAINT A PÂQUES :

Les messes du samedi soir ont lieu :
- à l'église de Romanèche à 18h30

DE PÂQUES A LA TOUSSAINT :

Les messes du samedi soir ont lieu :
à l'église de La Chapelle de Guinchay à 18h30

TOUTE L'ANNÉE :

Les messes du dimanche ont lieu :
à l'église de Crêches à 10h30

SACREMENT DU PARDON :

tous les samedis de 16h30 à 17h30 à la Chapelle du Bocage, ou sur RDV

Horaires des Messes de semaine

- le mardi à 18h à la Chapelle du Bocage, suivi d'un temps d'adoration du Saint Sacrement
- le mercredi à 9h à Romanèche-Thorins
- le jeudi à 18h à Crêches
- le vendredi à 17h 30 à la Chapelle du Bocage

Nous vous rappelons les coordonnées du secrétariat :

Maison Paroissiale : 97 rue Jules Chauvet - 71570 LA CHAPELLE DE GUINCHAY - Tél : 03-85-36-72-03

- Mail : paroisse.ndv@orange.fr
- Site internet : chrétiensmacon.net
- Permanences : lundi, mardi et mercredi de 9 h00 à 12 h00
- jeudi et vendredi de 14 h00 à 17 h00

Sur le répondeur téléphonique, merci de bien vouloir indiquer dans votre message, votre nom et votre numéro de téléphone. Nous vous rappellerons dès que possible.

Amicale des anciens Combattants

Chaque année, il nous est demandé de faire le bilan de nos activités, en ce qui nous concerne le résultat est toujours le même, nous nous réunissons devant le Monument aux morts à chaque cérémonie commémorative, avec dépôt de gerbe, afin de perpétuer le devoir de mémoire.

Nous nous devons d'être présents pour rendre hommage à tous ces soldats tombés au cours des différents conflits, à toutes ces vies données pour que la France demeure et pour que la République perdure.

*"Un homme sans mémoire est un homme sans vie
Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir "
(Citation du Maréchal FOCH)*



La présence de la jeune génération à la cérémonie du 11 Novembre dernier est importante, en effet, ce sont tous ces jeunes qui joueront dans l'avenir un rôle essentiel sur le thème de la mémoire.

N'oublions pas la participation de la chorale, sa prestation apporte une note nouvelle et solennelle à cette cérémonie.

En espérant vous retrouver aussi nombreux à nos prochains rendez-vous :

Je vous présente tous mes vœux pour 2015



P. Poitevin

Association d'entraide de CHAINTRE-ST.AMOUR

Nous poursuivons la gestion immobilière de l'ancienne cure, mitoyenne de l'église de St. Amour.

Nos trois appartements indépendants sont loués. Le studio meublé s'étant trouvé libéré, nous avons eu deux candidatures, et pour ne pas décevoir l'une ou l'autre, nous avons loué meublée une partie de nos locaux associatifs. Ce logement dépanne un jeune méritant qui travaille à proximité, mais cet aménagement nous supprime l'accès aux toilettes et à la cuisine et de ce fait met fin à l'accueil de fêtes familiales.

Quand nos finances seront rétablies nous referons des toilettes; j'espère que vous avez remarqué les travaux réalisés en bordure de la place pour reconstruire une partie de notre mur de clôture effondré, couronné d'un grillage discret.

La «lecture de la Bible» se poursuit une fois par mois dans la grande salle.

Pour étoffer cet article, j'évoque comme promis, le Christ roman installé dans l'église. Le mystère demeure sur sa provenance.

M. Léonce LEX, archiviste départemental, fit une communication à l'Académie de Mâcon en 1910, sur ce sujet. Cette pierre de 1,40m x 1,20m datant de la première moitié du XII siècle, de style roman-bourguignon, ne vient pas d'un tympan ni d'un autel. Le Christ est vêtu d'une tunique, mais sans manteau, sa

tête est appuyée sur une croix mais sans auréole, il n'est pas enseignant car il ne porte pas le Livre dans sa main



droite comme à SEMUR EN BRIONNAIS où PERRECY-LES-FORGES, il n'est pas non plus le Christ REDEMPTEUR comme à AUTUN ou VEZELAY, il bénit en saluant à la mode latine.

Pour M. LEX, la meilleure hypothèse est que cette pierre ornait un tombeau. Des visiteurs de passage ont fait remarquer que les quatre têtes encadrant la mandorle pourraient représenter les quatre âges de la vie.

Ce bas relief vient-il de l'abbaye de Cluny où les grands de ce monde se faisaient enterrer, ou faut-il penser qu'il y eut à cette époque un puissant seigneur dont le fief englobait ST. AMOUR, vouant à notre saint martyr une dévotion particulière au point d'avoir son tombeau dans notre petite église d'alors ? Pour certains, la pierre serait restée sur place, préservée malgré les travaux successifs.

Pour conclure, revenons à 2014 qui se termine, toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An.

Marie-Jo DUC, Gisèle CHOMIENNE, Agnès GELAIN



Syndicat du Crus de St-Amour



Chers amis

La fin d'année approche à grand pas, l'heure du bilan aussi.

L'hiver fut peu rigoureux, le printemps sec et précoce. L'été quant à lui, fut capricieux et humide.

Notre métier nous met sous la tutelle de la nature, celle-ci nous a réservé une belle surprise. Fin août, le retour du soleil, de la chaleur et un vent du nord qui a permis une concentration naturelle et surtout de vendanger dans de très bonnes conditions.

Voilà plusieurs millésimes que la qualité est au rendez-vous. 2014 sera très prometteur, laissons le murir dans nos caves afin qu'il soit prêt pour le 25 et 26 avril pour honorer tous les nombreux convives qui participeront à notre belle fête des crus dont le thème est: le Vin, l'Art et l'Amour.

Lors de ce weekend, le village sera magnifiquement décoré selon le thème.

Les vignerons des 10 crus vous feront déguster le fruit de leur travail. De nombreuses animations seront proposées: spectacles de rue, recettes de cuisine, restauration, ainsi que de merveilleuses surprises.

C'est avec grand plaisir que le bureau et moi-même, vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2015

Jérémy Giloux



Caveau de SAINT AMOUR

Chers amis et sociétaires,

Une nouvelle année arrive et à cette occasion le conseil d'administration et moi-même nous vous adressons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2015

Je remercie les 63 sociétaires qui acceptent de tenir bénévolement le bar les dimanches et jours fériés. En 2014 nous avons eu un nouveau vigneron et 2015 verra l'arrivée de trois autres, ce qui comblera le départ de certains. Un grand merci à Patrice Lassagne qui depuis 2008 assure l'ouverture du caveau les vendredis et samedis ainsi que les mois d'été mais hélas en 2015 il prendra sa retraite, il nous faudra lui trouver un remplaçant.

Le jeudi 12 décembre 2013, une dégustation a eu lieu au caveau afin de sélectionner la cuvée 2013 (35hl). C'est Jean François Trichard qui en est sorti vainqueur. Pour le Beaujolais Blanc, 15 hl ont été pris chez Jean Yves Midey. Ces deux cuvées ont donc été dégustées et commercialisées au cours de l'année 2014. Merci aux vignerons qui ont présenté des échantillons.

Au 17 novembre, tous millésimes confondus, le caveau a commercialisé pour l'année 2014 :

- 2259 bouteilles de Beaujolais Blanc (1807 en 2013)
- 4293 bouteilles de ST Amour (4848 en 2013)
- 104 magnums dont 16 décorés (56 en 2013)

Une subvention de 400 euros a été accordée au comité de St Vincent.

Lors de la venue de nos amis Belges de Durbuy, le 3^{ème} week-end d'Octobre, le caveau a offert le vin d'honneur à l'arrivée le vendredi soir ainsi que l'apéritif du dimanche midi.

36 verres ont été également offerts à la Mairie de Durbuy.

En 2014 le caveau a fait l'achat de verres (306 ballon, 156 INAO et 156 expert) ainsi que 100 tabliers.

L'assemblée générale aura lieu le 1^{er} dimanche de Mars 2015 au caveau.

Le caveau est ouvert du 2^{ème} dimanche de Mars 2015 au dernier dimanche de Novembre.

Joyeuses fêtes et bonne année 2015

Le Président Gilbert Giloux
Et son conseil d'administration



Amicale des Chasseurs de Saint-Amour

Notre année 2014 a débuté, comme il se doit, avec notre banquet annuel du 1er mars. La joie et la bonne humeur étaient bien installées parmi les 77 convives. Alain DEVELAY nous a mijoté de bons petits plats de gibier et Christian LASSARAT nous a fait swinguer.

La pétanque du 6 août a rassemblé 56 doublettes. Nous remercions les donateurs pour les lots aux vainqueurs et pour la tombola. Les doublettes finalistes étaient Fabien-David et Chérif-Nico.

A l'Assemblée Générale du 26 septembre, notre effectif ne change pas, soit 26 chasseurs.

En ce qui concerne la saison 2014-2015 en cours, nous avons déjà prélevé 2 chevreuils et une quinzaine de renards, depuis le début de l'année. Le nombre de nuisibles est en sensible augmentation.

Nous clôturons cette année civile avec un repas de Noël prévu le samedi 27 décembre.

Les manifestations de l'année 2015 sont les suivantes :

- 14 mars : banquet annuel
- 5 août : pétanque (1er mercredi d'AOÛT)

Tous les chasseurs et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

Cyril PATISSIER
Le président



Les finalistes
du concours
général

Alain, Fabien
et Cyril
devant le gâteau



Comité des Fêtes de St-Amour

Bonjour à tous,

Notre première manifestation de l'année était la journée boudin, elle a connu un énorme succès grâce au beau temps et aux nombreux participants.

Merci à tout le monde.

La deuxième manifestation était la dégustation féminine, le 22 mars, avec 19 échantillons du millésime 2013, et 10 échantillons pour le millésime 2012.

Les 18 dégustatrices ont sélectionné :

pour 2013 :

- 1^{er} Martine ADOIR
- 2^{ème} Caveau de SAINT AMOUR
- 3^{ème} Fabien ADOIR
- 4^{ème} Cyril PATISSIER

Et pour 2012 :

- 1^{er} et 2^{ème} Domaine de l'Ancien Relais
- 3^{ème} Caveau de Saint Amour
- 4^{ème} Cyril PATISSIER

Félicitations à tous les lauréats !!!

Le 7 juin, le concours de pétanque a réuni 47 doublettes.

Le trophée Jean François SPAY à été gagné par l'équipe Sylvain JOLIVET et Sébastien DUFOUR, bravo à eux. (il faudra essayer de le conserver !!!).

La journée famille du 19 juillet a commencé par le concours de pétanque qui a été remporté par Messieurs ROUSSEAU et BERGER. Elle s'est prolongée sous le chapiteau pour déguster le très bon saucisson au vin accompagné de son gratin dauphinois. Elle s'est conclue avec un somptueux feu d'artifices (encore merci à la municipalité pour sa participation).

Le Comité remercie tous les bénévoles notamment les nouveaux membres Didier et Christophe.

Si comme eux, vous souhaitez nous rejoindre, nous vous donnons rendez-vous lors de notre assemblée générale, le 30 janvier 2015 à la salle des fêtes.

Voici le calendrier des manifestations de l'année 2015 :

- Vente de boudin : dimanche 07 mars
- Pétanque : samedi 06 juin
- Journée des familles : samedi 18 juillet

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2015.



Toute l'équipe de L'Association **CULTURE LOISIRS ET SPORTS** vous souhaite une **Bonne et Heureuse Année 2015**.

L'année 2014 pour **CLS** a été l'année de la poursuite de ses activités et de l'innovation.

Notre cours de gym : (abdos, cuisses, fessiers) a repris les lundis soir de 19h30 à 20h30, le nombre de participants est en progression,

Un Cours de Capoeira à été mis en place, les mercredis soir de 19h30 à 21h00, cette nouveauté connaît un réel succès.

Si vous avez envie de bouger, de vous faire plaisir, venez nous rejoindre vous serez les bienvenus.

Le tennis accueille toujours des joueurs ponctuels avec sa formule tickets, à retirer aux points de vente habituels. Les abonnés ont renouvelé leur carte et nous les en remercions. Le terrain est accessible toute l'année pour tous.

Théâtre : (janvier) La Compagnie Crêchoise (théâtre) a conquis un public venu nombreux, avec sa pièce intitulée « **8 femmes** ».

Notre **Vide Greniers (juin)** pour sa cinquième édition a accueilli bon nombre d'exposants et de visiteurs venus nous encourager, malgré une météo très incertaine ce jour là, nous avons passé une très belle journée avec eux..

Concert (novembre) : La chorale «**MADE IN GOSPEL CHOIR**» dirigée par Jean Michel MAILLOT et ses 30 choristes de Bourg en Bresse nous a fait passer une merveilleuse soirée dans notre église de Saint Amour, pour la deuxième édition, ce fut un réel moment de bonheur pour tous.

Nos projets 2015 :

Activités Sportives :

- **Cours de gym F.A.C** le lundi soir de 19h30 à 20h30 heures (salle des fêtes)
- **Cours de Capoeira** le mercredi de 19h30 à 21heures (salle des fêtes)
- **Cours de Tennis** ouvert à tous, tickets horaire et cartes d'abonnements en vente à la régie du tourisme, à la poterie de st amour et à la cave Hamet/Spay.
- **Théâtre : Dimanche 18 janvier 2015** en matinée : « Le FLAC » de la Chapelle de Guinchay reviendra à Saint Amour à 15 heures pour interpréter une pièce intitulée : « **c'était mieux maintenant** »
- **Vide Greniers : Dimanche 28 juin 2015**
- **Concert à L'église : Samedi 28 novembre 2015**

Nous espérons vous apporter quelques moments agréables grâce à nos différents événements, nous souhaitons pour cette nouvelle année vous sensibiliser et vous attirer encore plus nombreux à nos manifestations, qui ont un seul but, **faire vivre Saint-Amour**.

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie et santé, nos meilleurs vœux à tous et merci aux bénévoles qui font la réussite de cette association.

La Présidente : Corinne Aujas

Le bureau : Monique Combépine,
Marie-Claude Wilson, Peter Cook et tous ses adhérents.



St-Valentin à Saint-Amour

La Saint-Valentin à Saint-Amour, une tradition bien installée depuis bientôt dix ans, qui permet aux amoureux de renouveler leurs vœux de mariage au cours d'une cérémonie authentique devant le Maire, suivie d'un concert à l'église, d'un vin d'honneur servi par les vignerons de Saint Amour et d'un repas aux chandelles.

L'année 2014 a accueilli une vingtaine de couples de nationalités et d'horizons divers.

Le Comité Saint Valentin.



Gymnastique Danou

Une activité pour entretenir et améliorer sa forme, se pratiquant à tout âge et depuis plus de 20 ans à ST AMOUR.

Les cours sont actuellement, animés par ALEXANDRE qui est à l'écoute de chacune.

Il reste de la place pour de nouveaux adhérents (femme ou homme): si vous souhaitez nous rejoindre, venez faire un test, le Jeudi matin de 9 à 10 h à la salle des fêtes.

Les membres assidus de la gymnastique vous souhaitent une bonne année 2015.



Comité de jumelage de St-Amour - Durbuy

En avril 2014 : nous avons pu apprécier le concert donné par La Vaillante de Juliéna dans l'église de St Amour. La qualité de cet ensemble n'a pas attiré l'assistance souhaitée, par contre, nous pouvons remercier tous les sponsors qui nous ont aidés.

En juin 2014 : des membres du comité ont participé au vide grenier.

En octobre 2014, les 17, 18 et 19, nous avons reçu nos amis belges pour fêter le retour du 45^{ème} anniversaire.

Vendredi : accueil au bourg, différents échanges très appréciés eurent lieu avant de rejoindre le caveau pour partager le verre de l'amitié et passer la soirée dans les familles d'accueil.

Samedi : visite de Louhans, musée de l'Hôtel- Dieu, des arcades... (dans le bus nous avons apprécié des commentaires très intéressants sur la région, l'histoire, les villes...). Le repas fut partagé à La Ferme de Tremblay dans un beau cadre très ensoleillé à St Triviers de Courtes. L'après-midi fut consacré à la visite de la Ferme-Musée de la Forêt à Courtes.

Le soir, banquet de jumelage à la Maison des Beaujolais à St Jean d'Ardières. Un cours de dégustation (des 3 crus limitrophes au St Amour) donné par un membre du comité fut très enrichissant pour les participants. Comme à la coutume d'un jumelage, un échange de cadeaux eu lieu en fin de repas :

- pour la maison communale, représentée par M Mottet : 36 verres ballon St Amour et un plateau
- pour M Grégoire, président du comité belge : une peinture avec 2 verres et un cœur, faite et offerte par un membre du comité.

- pour les participants belges, une couturière sanctamorieuse avait confectionné des coussins avec un tissu gracieusement offert par un membre du comité et un artiste sanctamorien avait conçu une étiquette spéciale qui fut collée sur des bouteilles de St Amour mises dans un coffret bois (offert par un membre du comité).

En échange, M^{me} Casbolt Josiane, Maire, reçut un tableau, des vases, une montre marquée de la Ville de Durbuy et des personnages en céramique de jardin. La présidente du comité reçut une montre et personnages de jardin.

Dimanche matin était l'occasion de participer en commun à la messe paroissiale de Notre Dame des Vignes. L'apéritif fut partagé au caveau entre les Belges et les familles accueillantes avant de prendre le repas. En milieu d'après-midi, le bus reprit la route pour la Belgique.

Ce week-end fut l'occasion de se retrouver entre «jumeaux», d'échanger, de partager beaucoup de convivialité, d'amitié.

Merci à toutes les associations de St Amour qui ont répondu à notre appel et qui nous ont permis de pouvoir accueillir nos amis belges.

Tous les membres du comité de jumelage vous souhaitent, à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2015, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Pour le comité,
Christiane Ducoté



Calendrier des manifestations 2015

Dates	Manifestations
Janvier	
9	Vente de galettes - 18h30 vœux du maire
10	Vente de galettes
17	Concours vins St Vincent
18	15h00 Théâtre « Les Profs »
18	AG Bel Horizon
24	AG Comité des fêtes
Février	
7	Vente plat cuisiné sou des écoles
11	Concours belote Bel Horizon
14	17h30 St-Valentin
Mars	
1 ^{er}	AG du Caveau de St Amour
7	Vente de boudin
14	Carnabal Sou des Ecoles
14	Banquet des chasseurs
Avril	
25	Fête des Crus a St Amour-Bellevue
26	Fête des Crus a St Amour-Bellevue
Mai	
9	Repas des Aînés
13	Apéro de printemps Sou des Ecoles
Juin	
6	Pétanque Comité des fêtes
10	Pétanque Bel Horizon
13	Kermesse des écoles
28	Vide greniers
Juillet	
7	Repas d'été Bel Horizon
18	Journée des familles
Aout	
5	Pétanque des chasseurs
Novembre	
27	Concert
29	Loto des Gloutons
Décembre	
6	Loto Bel Horizon
16	Repas Bel Horizon

*Tous les lundis sauf vacances scolaires 19h30 Gym C.L.S.
Tous les mercredis sauf vacances scolaires 20h Capoeira C.L.S.
Tous les jeudis matins 9h-10h Gym de Danou*





Célébrez Saint Valentin

à

Saint Amour

14 février 2015

17h 00

Cérémonie de confirmation de mariage (en option)

18h 30

Concert par L'orchestre Résonances

19h 30

Vin d'honneur par le Cru Saint Amour

20h 30

Dîner aux chandelles par 1001 Saveurs avec divertissement musical

Pour réservation contactez

Tel : 03 85.37.42.05

Tel : 03 85.37.40.97

Email : tourisme@saint-amour-bellevue.fr

www.saint-amour-bellevue.fr

Avec confirmation de mariage

160 € par couple

ou sans confirmation mariage

60€ par personne

SAINT AMOUR

fête
des
crus
du Beaujolais

25 - 26 AVRIL
2 0 1 5



le Vin
l'Art
et l'Amour

Saint - Amour
Régnié
Moulin - à - Vent
Morgon
Juliéna
Fleurie
Chiroubles
Chéna
Côte - de - Brouilly
Brouilly

www.fetedescrus-beaujolais.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION
Ne pas jeter sur la voie publique - création manàcrea 04.74.04.10.86